

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D’ADMINISTRATION
TENU LE 14 JUIN 2023, 19 H
TEAMS –L’INSTITUT NATIONAL DE PSYCHIATRIE LÉGALE PHILIPPE-PINEL

Nom	Prénom	Fonction	Présence	Absence	ODJ	
Brunelle	André	Membre indépendant – Président CA	☒	☐	1. Adoption de l’ordre du jour; 2. Période de questions du public (procédure publiée); 3. Approbation des procès-verbaux de la séance spéciale tenue le 1er mai et la séance régulière tenue le 18 mai 2023 et présentation du tableau de suivi des décisions du conseil d’administration; 4. Mot du président du Conseil d’administration – pièce jointe; 5. Démissions membres du conseil d’administration; 6. Présentation de nouveaux membres : 6.1. Nominations aux comités du conseil; 7. Mot de la présidente-directrice générale; 8. Affaires financières; 8.1. Rapport aux responsables de la gouvernance : Résultats des travaux d’audit 2022-2023 8.2. Présentation des états financiers vérifiés 2022-2023 9. Rapport annuel de gestion 2022-2023 de l’établissement; 10. Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) : 10.1. Recommandation de nominations de membres du CMDP : 10.1.1. Dre Isabelle Combey, psychiatre; 10.1.2. Dre Véronique MacDermott, psychiatre; 10.1.3. M. Julien Roger, pharmacien; 10.1.4. Mme Laurence Gaudet, pharmacienne; 10.1.5. Mme Marie-Pier Desbiens, pharmacienne. 10.2. Confirmation de nomination de membres du CMDP; 10.2.1. Dr Amar Boudjerida, omnipraticien; 10.2.2. Dr Benoit Paquet, omnipraticien. 10.3. Recommandation de nomination de médecin examinateur : 10.3.1. Dr Marc-Antoine Rivard, omnipraticien. 10.4. Lettre de démission : 10.4.1. Dre Mylène Anctil. 10.5. Recommandation de nomination d'un membre substitut au comité de révision 10.5.1. Dr Benoit Dassylva, psychiatre :	
Bourbonnais	Caroline	Membre indépendant	☒	☐		
Boily	Manon	Membre d’office - PDG	☒	☐		
Boyer	Jean-Marc	Membre désigné – Comité usagers	☒	☐		
Brabant	Carolle	Membre indépendante – VP-CA	☒	☐		
Couette	Alain	Membre indépendant	☐	☐		
Gauvin	Alexandrine	Collège CM	☐	☒		
Goyette	Michèle	Membre indépendant	☒	☐		
Lajoie	Marcelle	Membre indépendant	☒	☐		
Lamer	Rachel	Membre indépendant	☒	☐		
Larue	Caroline	Université affiliée	☐	☒		
Leclair	Grégoire	Université affiliée	☒	☐		
Lussier	Véronique	Membre indépendant	☒	☐		
Mansour	Michael	Collège DRMG	☐	☒		
Proulx	France	Représentante de la Fondation	☐	☒		
Regnier	Serge	Membre indépendant	☒	☐		
Roy	Michelle	Collège CMDP	☒	☐		
Song	Ying Hua	Membre désignée - Collège CII	☒	☐		
					10.6. Étude de candidature de résidents en psychiatrie 11. Direction de la recherche et enseignement universitaire (DRE) : 11.1. Renouvellement d’attestation de recherche – chercheure régulière : 11.1.1.Madame Marichelle Leclair, Ph. D. (c). 11.2. Renouvellement d’attestations de recherche pour deux chercheures associées : 11.2.1.Madame Hanie Edalati, Ph. D.,Madame Geneviève Martin, Ph. D. 12. Direction de la recherche et enseignement universitaire (DRE) : 12.1. Renouvellement d’attestation de recherche – chercheure régulière : 12.1.1.Madame Marichelle Leclair, Ph. D. (c). 12.2. Renouvellement d’attestations de recherche pour deux chercheures associées : 12.2.1.Madame Hanie Edalati, Ph. D., Madame Geneviève Martin, Ph. D. 13. Rapports annuels 2022-2023 des différents secteurs : 13.1. Rapports préalablement présentés au CVQ : 13.1.1.Rapport du comité des infirmières et infirmiers (CII); 13.1.2.Rapport du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP); 13.1.3.Rapport du département de psychiatrie; 13.1.4.Rapport du conseil multidisciplinaire (CM); 13.1.5.Département de pharmacie; 13.1.6.Rapport soins spirituels; 13.1.7.Rapport des services externes; 13.1.8.Rapport prévention et contrôle des infections (PCI).	

Nom	Prénom	Fonction	Présence	Absence	ODJ	
Brunelle	André	Membre indépendant – Président CA	☐	☒	<i>13.2. Rapports directement présentés au conseil d’administration :</i> 13.2.1.Comité de gouvernance et d’éthique; 13.2.2.Comité de vérification; 13.2.3.Comité de vigilance et de la qualité; 13.2.4.Comité des ressources humaines et communications; 13.2.5.Comité scientifique; 13.2.6.Direction de la recherche et de l’enseignement. <i>13.3. Liste des rapports annuels à venir :</i> 13.3.1.Comité d’éthique de la recherche; 13.3.2.Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services; 13.3.3.Comité révision; 13.3.4.Comité des usagers; 13.3.5.Rapport du comité de gestion des risques (CGR). 14. Points d’information : 14.1. Compte-rendu du comité de gouvernance et d’éthique; 14.2. Compte-rendu du comité de vigilance et de la qualité; 14.3. Compte-rendu du comité des ressources humaines et communications; 14.4. Compte-rendu du comité de vérification; 14.5. Activités de la Fondation Pinel. 15. Gardes en établissement 16. Période de huis clos entre les administrateurs du CA 17. Prochaine séance (20 septembre 2023) 18. Levée de la séance	Invité : Monsieur Alain Bouchard, directeur général par intérim Population : Aucun participant présent
Bourbonnais	Caroline	Membre indépendant	☒	☐		
Boily	Manon	Membre d’office - PDG	☒	☐		
Boyer	Jean-Marc	Membre désigné – Comité usagers	☒	☐		
Brabant	Carolle	Membre indépendante – VP-CA	☒	☐		
Couette	Alain	Membre indépendant	☒	☐		
Gauvin	Alexandrine	Collège CM	☐	☒		
Goyette	Michèle	Membre indépendant	☒	☐		
Lajoie	Marcelle	Membre indépendant	☒	☐		
Lamer	Rachel	Membre indépendant	☒	☐		
Larue	Caroline	Université affiliée	☐	☒		
Leclair	Grégoire	Université affiliée	☒	☐		
Lussier	Véronique	Membre indépendant	☒	☐		
Mansour	Michael	Collège DRMG	☐	☒		
Proulx	France	Représentante de la Fondation	☐	☒		
Regnier	Serge	Membre indépendant	☒	☐		
Roy	Michelle	Membre du Collège CMDP	☒	☐		
Song	Ying Hua	Membre désignée - Collège CII	☒	☐		

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée ayant dûment été convoquée, le président, M. André Brunelle, ouvre la séance à 19 h. Le président commence la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et demande à ce que chaque membre se présente. Madame Mélanie Giroux, spécialiste en procédés administratifs, prend les délibérations en note et dresse le procès-verbal.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR <i>PROPOSITION CA-2023-032</i> <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONIQUE LUSSIER APPUYÉ PAR MADAMDE CAROLLE LAJOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration avec la modification suivante : le point 8 sera traité avant le point 7.</i> <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>
2.	PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Aucune question du public
3.	APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 1^{ER} MAI ET LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 18 MAI 2023 ET PRÉSENTATION DU TABLEAU DE SUIVI DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION; Les membres ont reçu copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 1^{er} mai 2023 et copie du procès-verbal de la séance régulière tenue le 18 mai 2023 ainsi que le tableau de suivi des décisions du conseil d'administration. <i>PROPOSITION CA-2023-033</i> <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MICHÈLE GOYETTE, APPUYÉ PAR MONSIEUR ALAIN COUETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 1^{er} mai 2023 tel que rédigé et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière tenue le 18 mai 2023 du conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel avec les modifications suivantes : au point 7.1 nous aurions dû lire : « Nos projections tiennent compte d'un compte... » et au point 14 nous aurions dû lire prochaine séance le 14 juin et non le 20 septembre</i> <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i> TABLEAU DE SUIVI DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Monsieur Brunelle informe les membres que lors du dernier comité de gouvernance et d'éthique, les membres ont décidé de modifier la présentation du tableau et en fait le résumé.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
4.	MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION; Le président rappelle le contexte dans lequel une lettre e été adressée à la sous-ministre madame Savoie et remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa rédaction, il souligne l'excellent travail de chacun. Les PDG des Centres hospitaliers universitaires et des Instituts se sont concertés et ont fait parvenir, eux aussi, une lettre au MSSS. On nous a informés que tous les documents envoyés seront analysés et si nécessaire, pris en considération.
5.	DÉMISSIONS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le président informe les membres de la démission de monsieur Grégoire Leclair et madame Caroline Larue, tous les deux membres du conseil d'administration provenant du milieu de l'enseignement. La démission de monsieur Leclair est effective à compter du 1^{er} juillet et celle de madame Larue immédiatement après la réunion du conseil d'administration de ce jour. Le président souligne l'apport de chacun et les remercie de leur implication au sein du conseil d'administration. C'est avec regret que le conseil d'administration reçoit ces démissions. PROPOSITION CA-2023-034 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE REGNIER, APPUYÉ PAR DOCTEURE MICHELLE ROY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel accepte, à regret, la démission de monsieur Grégoire Leclair et celle de madame Caroline Larue, tous les deux membres ayant le profil « Universités affiliées et organismes du milieu de l'enseignement ». <i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i>
6.	PRESENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES : Le président rappelle les nouveaux membres et informe la nomination de madame Alexandrine Gauvin en tant que membre désignée par le conseil des services multidisciplinaires. Mme Gauvin ne pouvant pas être présente ce jour nous a informés de son intérêt à siéger au conseil d'administration et qu'elle serait présente à la séance du 20 septembre. 6.1. Nominations aux comités du conseil; Selon les règlements du comité de vigilance et de la qualité, le représentant du comité des usagers est membre d'office sur ce comité. Monsieur Jean-Marc Boyer accepte de siéger à ce comité. PROPOSITION CA-2023-035 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME CAROLLE BRABANT, APPUYÉ PAR MADAME MICHÈLE GOYETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> de nommer monsieur Jean-Marc Boyer à titre de membre d'office au comité de vigilance et de la qualité. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> Le conseil d'administration convient qu'il est important qu'il y ait un représentant des travailleurs de l'Institut qui siège sur le comité des ressources humaines et des communications. Suite à la nomination de Mme Song comme membre désignée par le conseil des

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	soins infirmiers en remplacement de monsieur So, Samsith et l'intérêt manifesté par madame Song à siéger à ce comité, le conseil propose sa nomination. PROPOSITION CA-2023-036 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE REGNIER, APPUYÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> de nommer madame Ying Hua Song au comité des ressources humaines et des communications en remplacement de monsieur So, Samsith. La proposition est adoptée à l'unanimité
	----- Il est décidé de traiter immédiatement le point 8 avant le point 7 du présent procès-verbal. -----
7.	MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE La présidente-directrice générale présente le bilan du rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'établissement qui résume ce que contient le rapport annuel de gestion 2022-2023. Elle passe en revue la présentation déposée portant sur les principaux éléments d'information suivants : le message des autorités, les statistiques, les faits saillants, les résultats au regard de l'entente de gestion et d'imputabilité, les activités relatives à la gestion des risques et de la qualité, les ressources humaines, les ressources informationnelles et les actes répréhensibles. Elle souligne le nombre de patients ayant contracté la Covid lors de la 7^e vague (novembre 2022 à janvier 2023), la diminution significative des accidents de travail et les réalisations 2022-2023 de Forensia qui méritent une attention particulière. En résumé, bien malgré les deux pics épidémiologiques liés à la Covid-19, une importante pénurie de main-d'œuvre et une offre de services fragilisée durant la période des vacances estivales, de nombreux projets structurants ont été déployés et concrétisés en 2022-2023. La PDG annonce que l'Institut est finaliste au concours du Prix d'excellence de l'administration publique dans la catégorie <i>Initiative numérique</i> concernant le projet de Télésanté. Les membres sont invités à commenter la présentation du rapport. Monsieur Couette rappelle la mention des auditeurs concernant le travail de l'équipe des finances et souligne l'excellent travail réalisé depuis les deux dernières années et particulièrement cette année. La formation donnée aux gestionnaires leur a permis de faire un suivi juste de leur budget et d'améliorer les processus. Il est suggéré que cette information soit ajoutée dans la présentation : bilan du rapport annuel de gestion 2022-2023. Cette mention sera ajoutée dans la présentation du rapport annuel.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	Monsieur Brunelle fait remarquer à la section des statistiques qu'il ne s'agit pas de pénitenciers, mais bien de centre de détention. Ce point sera corrigé.
8.	AFFAIRES FINANCIÈRES 8.1. Rapport aux responsables de la gouvernance : Résultats des travaux d'audit 2022-2023 Mme Lamer résume les grands volets du rapport des auditeurs soient : les commentaires sur les anomalies, les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables de nature sensible et sur d'autres faits. En conclusion, aucune fraude, aucun acte illégal, aucun cas de non-conformité n'ont été relevés. Le rapport est très positif et favorable. Les auditeurs ont souligné l'excellent travail et la grande disponibilité de l'équipe. 8.2. Présentation des états financiers vérifiés 2022-2023 Un document portant sur les extraits du rapport financier annuel pour l'année se terminant le 31 mars 2023 à être approuvé par le conseil d'administration a été déposé. Le DGA par intérim passe en revue le tableau et donne les explications nécessaires. Il informe que l'Institut est en équilibre budgétaire. Le comité de vérification a fait l'analyse du rapport lors de sa réunion tenue le 13 juin et s'est montré satisfait. Il en fait la recommandation au conseil d'administration pour approbation. PROPOSITION CA-2023-037 IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN COUETTE, APPUYÉ PAR MADAME CAROLLE BRABANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité de vérification, approuve les états financiers au 31 mars 2023.
9.	RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2022-2023 DE L'ÉTABLISSEMENT Le rapport annuel de gestion est soumis aujourd'hui pour approbation et sera transmis au MSSS pour révision, et ce, au plus tard le 30 juin. Un bilan portant sur le rapport annuel de gestion a été présenté par la présidente-directrice générale en point 7 pour en résumer son contenu. Dans ce rapport, seront ajoutés les états financiers présentés et adoptés au point 8 de ce présent conseil d'administration et des corrections mineures seront apportées pour quelques coquilles observées. PROPOSITION CA-2022-038 IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE, APPUYÉ PAR MADAME VÉRONIQUE LUSSIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel approuve le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'établissement pour transmission au ministère au plus tard le 30 juin 2023 et l'intégration des états financiers qui ont été approuvés à la proposition CA-2023-037.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	La proposition est adoptée à l'unanimité
10.	CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (CMDP) : 10.1. Recommandation de nominations de membres du CMDP : Docteure Michelle Roy présente la recommandation de nominations du CMDP et fait un résumé de chacun des candidats. 10.1.1. Dre Isabelle Combey, psychiatre; 10.1.2. Dre Véronique MacDermott, psychiatre; 10.1.3. M. Julien Roger, pharmacien; 10.1.4. Mme Laurence Gaudet, pharmacienne; 10.1.5. Mme Marie-Pier Desbiens, pharmacienne. PROPOSITION CA-2023-039 IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MICHÈLE GOYETTE, APPUYÉ PAR MADAME RACHEL LAMER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité exécutif du CMDP, accepte les nominations des médecins et pharmaciens ci-dessous mentionnés au sein du CMDP: • Docteure Isabelle Combey, psychiatre, à titre de membre actif, avec l'octroi des privilèges d'admission, de traitement et d'expertise temporaire à partir du 17 juillet 2023, renouvelable le 18 mai 2025. Résolution EXE-2023-030; • Dre Véronique MacDermott, psychiatre, à titre de membre actif, avec l'octroi des privilèges d'admission et de traitement à partir du 3 juillet 2023, renouvelable le 18 mai 2025. Résolution EXE-2023-031; • M. Julien Roger, pharmacien lui octroyant un statut de membre actif, et ce, à compter du 19 juin 2023. Résolution EXE-2023-032; • Mme Laurence Gaudet, pharmacienne lui octroyant un statut de membre actif, et ce, à compter du 17 juillet 2023, sous réserve de l'obtention de deux lettres de recommandation, d'une preuve d'assurance responsabilité professionnelle et du dossier professionnel en provenance de l'IUSMM. Résolution EXE-2023-033; • Mme Marie-Pier Desbiens, pharmacienne, lui octroyant un statut de membre actif, et ce, à compter du 17 juillet 2023, sous réserve de l'obtention de son dossier professionnel en provenance de l'IUSMM, de ses diplômes ainsi que de deux lettres de recommandation. Résolution EXE-2023-034. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 10.2. Confirmation des nominations de membres du CMDP; 10.2.1. Dr Amar Boudjerida, omnipraticien; 10.2.2. Dr Benoit Paquet, omnipraticien. PROPOSITION CA-2023-040

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE REGNIER, APPUYÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité exécutif du CMDP, confirme les nominations des médecins ci-dessous mentionnés au sein du CMDP: • Dr Amar Boudjerida, omnipraticien, à titre de membre associé, avec l'octroi de privilèges de consultation, diagnostic et traitement en date d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 18 mai 2025. Ce dernier travaillera au sein de la clientèle hospitalisée, à raison d'une journée par semaine, selon un horaire prédéterminé. Résolution EXE-2023-035; • Dr Benoit Paquet, à titre de membre associé, avec l'octroi de privilèges de consultation, diagnostic et traitement en date d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au 18 mai 2025 sous réserve de l'obtention d'une lettre de recommandation. Ce dernier travaillera au sein de la clientèle hospitalisée, à raison d'une journée par semaine, selon un horaire prédéterminé. Résolution EXE-2023-036. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 10.3. Recommandation de nomination d'un médecin examinateur : 10.3.1. Dr Marc-Antoine Rivard, omnipraticien. Dre Roy informe les membres que suite à la recommandation de Me Gabrielle Alain-Noël, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, de la candidature du Dr Rivard à titre de médecin examinateur, une rencontre a été organisée le 13 juin avec Dr Marc-Antoine Rivard, Dre Catherine Chartrand, vice-présidente du comité exécutif du CMDP et Dre Michelle Roy présidente du comité exécutif du CMDP. Dre Roy confirme qu'il s'agit d'un excellent candidat et qu'il occupe déjà cette fonction au sein du CHU de Sherbrooke et dans différents hôpitaux. PROPOSITION CA-2023-041 IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MICHÈLE GOYETTE, APPUYÉ PAR DOCTEURE MICHELLE ROY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité exécutif du CMDP (EXE-2023-037), accepte la nomination du Dr Marc-Antoine Rivard, à titre de médecin examinateur à compter du 14 juin 2023. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 10.4. Lettre de démission : 10.4.1. Dre Mylène Anctil. Les membres du conseil d'administration sont informés de la démission de la Dre Mylène Anctil. Dre Roy fait état qui a mené à cette décision. PROPOSITION CA-2023-042

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE, APPUYÉ PAR MADAME YING HUA SONG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel accepte la démission de la docteure Mylène Anctil. (Résolution EXE-2023-038). <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 10.5. Recommandation de nomination d'un membre substitut au comité de révision 10.5.1. Dr Benoit Dassylva, psychiatre : PROPOSITION CA-2023-043 IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MICHÈLE GOYETTE, APPUYÉ PAR MADAME CAROLLE BRABANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité exécutif du CMDP (EXE-2023-039), accepte la candidature de Dr Benoit Dassylva à titre de membre substitut, et ce, jusqu'au renouvellement de la composition du comité prévu en octobre 2024. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 10.6. Étude de candidature de résidents en psychiatrie Le comité exécutif du CMDP soumet au conseil d'administration une étude de candidatures de résidents en psychiatrie. PROPOSITION CA-2023-044 IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE, APPUYÉ PAR MONSIEUR ALAIN COUETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du CMDP (EXE-2023-040), accorde aux médecins ci-dessous mentionnés le statut de résident en psychiatrie au sein de notre CMDP pour la période indiquée : • Médecin résident, Jad Awad (résident 2) qui est en stage de psychiatrie légale depuis le 10 avril 2023, et ce, jusqu' au 30 juin 2023 inclusivement. Il est supervisé par la docteure Anne-Marie Bouchard; • Médecin résidente, Alexandra Laberge (résidente 4) qui est en stage de psychiatrie légale depuis le 24 avril 2023, et ce, jusqu'au 30 juin 2023 inclusivement. Elle est supervisée par la docteure Catherine Chartrand; • Médecin résident, Ghassen Soufi (résident 3) qui sera en stage de psychiatrie légale du 8 mai au 30 juin 2023 inclusivement. Il sera supervisé par la docteure Caroline Guérin-Thériault; • Médecin résident, Cédric Lacombe (résident 5) qui effectuera un stage en réadaptation du 1er juillet au 22 octobre 2023 inclusivement. Il sera supervisé par la docteure Catherine Chartrand; • Médecin résident, Alexandre Hudon (résident 5) qui effectuera un stage en soins aigus, gestion du risque et expertise légale du 1er juillet au 24 septembre inclusivement. Un superviseur lui sera affecté prochainement. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
11.	DIRECTION DE LA RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE (DRE) : 11.1. Demande d’attestation de recherche – chercheuse régulière : 11.1.1. Madame Marichelle Leclair, Ph. D. (c) : 11.2. Renouvellement d’attestations de recherche pour deux chercheuses associées : 11.2.1. Madame Hanie Edalati, Ph. D., 11.2.2. Madame Geneviève Martin, Ph. D. Une demande d’octroi d’une attestation de recherche à une nouvelle chercheuse régulière et une demande de renouvellement des attestations de 2 chercheuses associées de l’Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel sont déposées par la directrice de la recherche et de l’enseignement universitaire. Les membres ont reçu une copie des lettres adressées au président du CA, ainsi qu’une copie des curriculums vitae des candidates. Après délibérations, PROPOSITION CA-2023-045 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR DOCTEURE MICHELLE ROY, APPUYÉ PAR MADAME MARCELLE LAJOIE ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, conformément à l’article 2.8.1 § 10 du Cadre réglementaire pour une éthique des activités de recherche menées sous la responsabilité de l’Institut Philippe-Pinel de Montréal 4e édition (résolution CA-2017-055), autorise :</i> <i>La demande d’octroi d’une attestation de recherche à :</i> • Madame Marichelle Leclair, Ph. D. (c), chercheuse postdoctorale à l’University of Edinburgh & Managed Care Network for Scottish Forensic Mental Health Services a récemment déposé sa thèse doctorale en psychologie à l’Université de Montréal. Elle occupera un poste de professeure adjointe au département de psychoéducation et de psychologie à l’Université du Québec en Outaouais à compter du 1er juillet 2023. Ses travaux de recherche portent sur la promotion du rétablissement et la prévention de la violence et de la judiciarisation des personnes ayant des troubles mentaux graves. L’attestation de recherche vaut pour une période de 3 ans, du 14 juin 2023 au 13 juin 2026. <i>La proposition est adoptée à l’unanimité</i> PROPOSITION CA-2023-046 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR GRÉGOIRE LECLAIR, APPUYÉ PAR MADAME RACHEL LAMER ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, conformément à l’article 2.8.1 § 10 du Cadre réglementaire pour une éthique des activités de recherche menées sous la responsabilité de l’Institut</i>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<i>Philippe-Pinel de Montréal 4e édition (résolution CA-2017-055), autorise la demande de renouvellement des attestations de recherche des chercheuses associées :</i> • Madame Hanie Edalati, Ph. D., Analyste, recherche et politiques au Centre canadien sur les dépendances et l’usage de substances • Madame Geneviève Martin, Ph. D., professeure agrégée au département de psychiatrie et de neurosciences, Faculté de médecine, Université Laval Les attestations de recherche de mesdames Edalati et Martin arrivent à échéance le 8 septembre 2023. Dans le but d’alléger le travail du Conseil d’administration et le suivi des dates d’échéance des attestations de recherche, nous proposons d’arrimer la période de validité des attestations de recherche de ces deux chercheuses. Les attestations de recherche vaudraient ainsi pour une période de 3 ans, allant du 14 juin 2023 au 13 juin 2026. <i>La proposition est adoptée à l’unanimité</i>
12.	RAPPORTS ANNUELS 2022-2023 DES DIFFÉRENTS SECTEURS 12.1. Rapports préalablement présentés au CVQ : <i>12.1.1. Rapport du comité des infirmières et infirmiers (CII);</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité des infirmiers et infirmière et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l’objet d’une révision par les membres du comité de vigilance et de la qualité. <i>12.1.2. Rapport du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP);</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l’objet d’une révision par le comité de vigilance et de la qualité. <i>12.1.3. Rapport du département de psychiatrie;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du département de psychiatrie et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l’objet d’une révision par les membres du comité de vigilance et de la qualité <i>12.1.4. Rapport du conseil multidisciplinaire (CM);</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du conseil des services multidisciplinaires et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l’objet d’une révision par les membres du comité de vigilance et de la qualité. <i>12.1.5. Département de pharmacie;</i>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	Les membres ont pris acte du rapport annuel du département de pharmacie et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par les membres du comité de vigilance et de la qualité. <i>12.1.6. Rapport des soins spirituels;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité scientifique et se montrent satisfaits. <i>12.1.7. Rapport des services externes;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité scientifique et se montrent satisfaits. <i>12.1.8. Rapport prévention et contrôle des infections (PCI) :</i> Les membres ont reçu le rapport annuel de prévention et de contrôle des infections. Celui-ci répond aux exigences préalables : • Cadre de référence (MSSS, 2017) exige la production par tout établissement de santé d'un rapport annuel de prévention et des infections pour tous les établissements de santé du Québec ; • Le rapport annuel de prévention et de contrôle des infections proposé répond à toutes les exigences ministérielles de contenu et de forme (MSSS, 2017) ; • Le rapport annuel de prévention et de contrôle des infections a été dûment adopté par le comité stratégique PCI et recommandé pour dépôt au conseil d'administration; • Le rapport annuel de prévention et de contrôle des infections a été déposé et discuté par le comité de vigilance et de la qualité le 7 juin 2023 ; • Le rapport annuel de prévention et de contrôle des infections a fait l'objet d'une recommandation par le comité de vigilance et de la qualité le 7 juin 2023 pour dépôt au conseil d'administration sous condition d'apporter une modification à la statistique concernant la complétion de la formation sur l'hygiène des mains; PROPOSITION CA-2022-047 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME CAROLLE BRABANT, APPUYÉ PAR MADAME VÉRONIQUE LUSSIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</i> que le conseil d'administration de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, sur recommandation du comité de vigilance et de la qualité, adopte le « Rapport annuel de prévention et de contrôle des infections » tel que soumis. <i>La proposition est adoptée à l'unanimité</i> 12.2. Rapports présentés au conseil d'administration : <i>12.2.1. Comité de gouvernance et d'éthique;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité de gouvernance et d'éthique et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par les membres du comité de gouvernance et d'éthique

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<i>12.2.2. Comité de vérification;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité de vérification et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par les membres du comité de vérification. <i>12.2.3. Comité de vigilance et de la qualité;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité de vigilance et de la qualité et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par les membres du comité de vigilance et de la qualité <i>12.2.4. Comité des ressources humaines et communications;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité des ressources humaines et communications et se montrent satisfaits. Au préalable, ce rapport a fait l'objet d'une révision par les membres du comité des ressources humaines et communications. <i>12.2.5. Comité scientifique;</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel du comité scientifique et se montrent satisfaits. <i>12.2.6. Direction de la recherche et de l'enseignement.</i> Les membres ont pris acte du rapport annuel de la Direction de la recherche et de l'enseignement et se montrent satisfaits 12.3. Liste des rapports annuels à venir : <i>Une liste des rapports annuels à venir en septembre est transmise aux membres pour information.</i> <i>12.3.1. Comité d'éthique de la recherche;</i> <i>12.3.2. Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services;</i> <i>12.3.3. Comité révision;</i> <i>12.3.4. Comité des usagers;</i> <i>12.3.5. Rapport du comité de gestion des risques (CGR)</i> <i>12.3.6. Comité d'éthique hospitalière</i>
13.	POINTS D'INFORMATION : 13.1. Compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique; • La dernière rencontre a eu lieu le 7 juin. Monsieur Brunelle résume les points qui ont été discutés et informe les membres que suite à la démission de monsieur Leclair, la candidature de Dr François Lespérance, Directeur du département de psychiatrie de l'Université de Montréal a été retenue et sera transmise au MSSS. Deux autres candidats potentiels avaient été retenus soient monsieur Serge Brochu et madame Sylvie Gendron. Donc, étant donné la démission de madame Larue ce jour, leur intérêt sera validé et la candidature retenue sera transmise au MSSS; • L'entente sur l'éthique clinique avec le CISSS de Laval a été renouvelée.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	13.2. Compte-rendu du comité de vigilance et de la qualité; Dernière rencontre a eu lieu le 7 juin. Madame Brabant résumé les points qui ont été discutés soient : • Suivi du recrutement des médecins examinateurs; • Dossiers délinquants dangereux et à contrôler; • Présentation sommaire du bilan pour les années 2022-2023 et 2023 et 2024 par la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services; • Suivi des engagements et recommandations de la CLPQS; • Étant donné la levée de l'état d'urgence sanitaire, dorénavant le suivi sera axé sur prévention contrôle des infections; • Rapports annuels des différents secteurs. 13.3. Compte-rendu du comité des ressources humaines et communications; Monsieur Regnier fait un résumé des sujets abordés lors de la réunion qui s'est tenue le 29 mai. • La plupart des indicateurs sont stables sauf le temps supplémentaire. Concernant les accidents de travail, on constate une tendance à la baisse. L'appréciation de rendement demeure un enjeu majeur. Comme monsieur Couette l'a recommandé, le nombre d'évaluations sera déterminé en fonction du nombre d'employés à évaluer. • Une mise à jour du plan d'action national en santé et sécurité exigé par le MSSS a été présentée et les membres sont confiants que le délai de complétion sera respecté (d'ici le 31 mars 2024). • Tournée de la PDG est une excellente initiative; • Journée de la reconnaissance a été très appréciée, et ce, malgré que le syndicat ait fait une manifestation non autorisée sans préavis; • Le plan de notoriété suit son cours; • Présentation du budget du plan de formation 2023-2024, un suivi de la codification des formations sera effectué. 13.4. Compte-rendu du comité de vérification; Monsieur Couette fait un résumé de la rencontre qui s'est tenue le 13 juin dernier, les sujets suivants ont été discutés : • Le rapport des auditeurs; • Présentation des états financiers; • Rapport annuel pour le volet financier; • Présentations des 8 contrats de plus de 25 000 \$ conclus au 4^e trimestre, ces contrats respectent les règles et lois d'approvisionnement. Il est rappelé que c'est maintenant la présidente-directrice générale qui approuve le plan de conservation de l'équipement et du mobilier, ainsi que le plan de fonctionnalité immobilière. 13.5. Activités de la Fondation Pinel. Dre Proulx étant absente, la PDG résume la dernière réunion de la Fondation qui s'est tenue le 6 juin.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	• Un soutien financier a été octroyé à la chercheuse Marichelle; • Dépôt de deux projets à venir, soit la réalité virtuelle et la reprise des activités de zoothérapie, monsieur Boyer acquiesce au projet de zoothérapie. • La Fondation a sollicité notre aide et souhaite tourner des capsules de témoignage. Mme Brabant a accepté d'y participer, ainsi que certains patients. La Fondation est active, mais a besoin d'aide et doit augmenter le nombre de membres qui la compose. En remplacement de la docteure Proulx et en tant que présidente du CMDP, docteure Michelle Roy nous informe que Dre Jocelyne Brault est récipiendaire de la marque de reconnaissance du travail accompli au quotidien pour son engagement en psychiatrie légale. Autant de par son rôle en tant que cheffe de département que la mis en place et la direction du seul programme de résidence en psychiatrie légale francophone, que de sa disponibilité en tant que professeure adjointe de clinique, elle s'est vu décerner cette marque de reconnaissance par l'association des médecins psychiatres du Québec. Une motion de félicitations est proposée par monsieur Serge Regnier appuyée par madame Véronique Lussier.
13.	GARDES EN ÉTABLISSEMENT Les membres ont pris connaissance du tableau des gardes en établissement. Ce tableau doit être déposé à chaque réunion du conseil d'administration. Il s'agit de patients qui sont retenus contre leur gré n'ayant pas de restriction légale. Ce tableau est analysé lors de comité de vigilance et de la qualité.
14.	PÉRIODE DE HUIS CLOS ENTRE LES ADMINISTRATEURS DU CA Il y a eu période de huis clos entre les administrateurs du CA
15.	PROCHAINE SÉANCE La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le mercredi 20 septembre 19 h en présentiel.
16.	LEVÉE DE LA SÉANCE PROPOSITION CA-2023-048 <i>L'ordre du jour étant épuisé, IL EST RÉSOLU de lever la séance à 20 h 40</i>

(Original dûment autorisé)

André Brunelle
Président du conseil d'administration

(Original dûment autorisé)

Manon Boily
Présidente-directrice générale et secrétaire

PV-CA-2023-06-14
Approuvé le 20 septembre 2023